

« Lettre ouverte à Madame Carine Petit, maire du XIVème arrondissement, aux membres de la majorité municipale comme aux autres membres du Conseil d'arrondissement et aux personnes assistant à celui-ci »

Madame la Maire,

L'association DRAPO a pris connaissance du vœu sur l'avenue du Général Leclerc que vous souhaitez étudier lors de cette séance du Conseil d'arrondissement du XIVème ce 27 novembre 2017, projet qui nous a été transmis par votre cabinet.

Nous tenons tout d'abord à vous exprimer notre soutien dans la tentative de faire débloquer la position préfectorale concernant le réaménagement de cette avenue en y englobant la porte d'Orléans et la place Denfert-Rochereau. Les riverains et les utilisateurs de l'espace public dans les quartiers concernés considéreraient comme inacceptable le statu quo actuel ou tout aménagement mineur, engageant des crédits importants sans traiter à fond les difficultés quotidiennes supportées depuis de trop nombreuses années et qui ne peuvent qu'aller croissantes.

Pendant des mois, nous avons participé aux 13 ateliers mis en place pour traiter ce problème, un problème que vos prédécesseurs n'avaient pas souhaité prendre à bras le corps, et nous avons reconnu publiquement votre courage en la matière.

Cependant, nous tenons à porter les commentaires de l'association DRAPO à la connaissance de tous les intéressés.

Le projet de ré-aménagement que vous portez n'est pas consensuel comme vous le déclarez.

Plusieurs associations ou collectifs, dont notamment DRAPO, demandent:

- 1° que les voies de bus soient sécurisées dans les 2 sens sur la totalité de l'avenue.
- 2° que le « tourne à gauche » vers la rue Beaunier soit interdit et les terminus des 28(92) et 38 reportés place du 25 août 1944 en connexion avec les bus desservant la banlieue.
- 3° que soit étudié l'aménagement de la place H. et V. Basch avec priorité des bus aux feux.
- 4° que puissent être étudiées, si l'on ne peut inclure la circulation sécuritaire des vélos dans le projet final, des solutions alternatives pour la réalisation d'un véritable REVe.

Pour ce qui est de la mise à sens unique du tronçon nord de l'avenue, on ne peut pas dire non plus qu'elle est consensuelle, de très nombreuses questions, réticences et oppositions s'étant déjà exprimées. Par ailleurs, les 13 ateliers de travail ont porté sur l'étude détaillée du tronçon Sud et de la place, pas encore à ce stade sur le tronçon nord.

Vous demandez au Préfet d'engager de nouvelles discussions afin d'aboutir à un second avis comprenant des prescriptions compatibles avec les objectifs poursuivis et dans le respect de la concertation menée depuis deux ans avec les habitants.

Si les discussions doivent reprendre, et nous le souhaitons, DRAPO - comme les autres associations, collectifs, conseils de quartier- devront y être associés pour la meilleure définition de l'intérêt général.